Droits et responsabilités des critiques

J'aimerais apporter une correction aussi petite qu'insignifiante au sujet traité aujourd'hui en parlant moins des droits de la critique que plutôt du droit à la critique. Mesurant toute l'étendue d'un pareil changement du sujet proposé, je crois avoir une excuse valable: en ma ~~qualité~~ double qualité de critique et d'historien d'art j'ai le sentiment net d'être un peu un bâtard.

La question se pose: les deux métiers, peuvent-ils ensemble habiter le même cerveau? Est-il permis qu'ils se manifestent par la même plume? N'entendons-nous pas sans cesse faire la distinction: un critique ne peut être que subjectif, tandis que pour l'historien le devoir s'impose d'être avant tout objectif!... Je n'en sais rien. En tout cas, et sans vouloir chercher le calembour: un mauvais sujet est un bon objet de critique...La différence cardinale selon les juges suprêmes est qu'il suffit pour le critique de voir sans regarder, tandis que son collègue l'historien doit regarder, ajoutons, parfois sans voir. Le danger de cette formule est apparent.

Les maifestations artistiques de n'importe quelle époque nécéssitent des commentateurs avertis sinon érudits. Mais un particularisme ancré veut qu'un critique n'ait le droit que de juger l'art vivant ou à peine posthume. Ensuite, dès que l'herbe commence couvrir le tombeau de l'artiste, son oeuvre doit devenir automatiquement la proie de l'historien d'art. Tandis que l'un procède hâtivement à la vivisection, l'autre prend le temps pour la tardive autopsie.

Quelle est la mesure applicable pour juger l'oeuvre d'art? La leçon apprise à l'école et présente à l'esprit, ou bien l'atavisme inné du beau, présent dans la subconscience? Le jugement est toujours subjectif, ses lois varient selon le tempérement du juge et selon la perspective des temps. Le métier n'a que 200 ans d'existence. De la finesse d'un Diderot, à travers l'élégance d'un Baudelaire jusqu'à nos jours - que d'erreurs de jugement! Erreurs des critiques corrigées ensuite par les historiens d'art. Corrigées peut-être par le temps même, plus précisément par un changement général du goût. Bouleversement des valeurs de la mode, donc du moment? Soit. Bouleversement des valeurs artistiques, donc éternelles? Non!

Toutefois, celui qui examine les objets à travers la loupe d'un passé réculé n'a-t-il pas le droit d'être plus sec et plus sévère que celui qui lorgne les choses d'actualité dans lesquelles le sang encore chaud de leur créateur fait appel aux dures nécéssités de l'existence? La complaisance n'est nullement justifiée là où les intérêts commerciaux tendent à abaisser la critique à la publicité gratuite, Par contre, elle peut jouer là où le talent se manifeste même timidement, afin de ne point détruire les ponts qui relient l'honnête effort de l'artiste à la bonne volonté du public.

Je me demande, d'ailleurs, si magnanimité et bienveillance, comme aussi rigueur et âcreté ne sont-~~elles~~ plutôt une question de digestion? Et les louanges sans bornes celle d'un esprit un peu alcoolisé qui voit tout en rose, comme une condamnation sévère celle d'un critique daltonien qui ne voit pas de couleurs du tout?

Droits et responsablités des critiques vont de pair ~~à pair~~. Ces responsabilités envers le public et les artistes sont d'autant plus grandes que leurs moindres écrits connaissent un nombre tel de lecteurs que l'historien d'art le plus réputé ne peut espérer pour son ouvrage le plus répandu. Prennent-ils toujours conscience de cette responsabilité? Connaisent-ils leur rôle d'éducateurs? Car c'est bien le critique qui éduque le public, attire son attention, dirige son goût, éveille ses préférences. Il est écouté, et écouté par des gens qui, incapables pour la plupart de se former seuls une opinion, se fient aux paroles du critique.

Tandis que pour les éducateurs un certain nombre d'années d'études dans certaines écoles spécialisées est obligatoire, le critique, lui, devient éducateur public sans que l'on sache d'où provient sa sagesse. Fort heureusement, le plus souvent, son passé d'universitaire ou d'artiste, plaident en sa faveur. Ce passé le protégera aussi de maintes trivialités de langage du métier qui se plaît à casser les oreilles avec "la palette vigoureuse et le pinceau généreux brossant des toiles pleines de sensibilité."

Le jour viendra peut-être où, dans une société qui réglémente tout, notre beau métier ne sera plus accessible qu'à ceux qui ont subit un examen d'aptitude préalable. Comme pour un mécanicien de locomotive ou pour un pilote d'aviation. Ce jour ne sera pas très beau, je vous assure. Car la personnalité du critique, sa liberté de jugement céderont la place à l'uniformité. Et il est fort à craindre que la disparition de cette personalité l'art nouveau perde cette multitude de facettes qui le rend si attrayant.

Ernest Nestor Somlyo